

PRÉFECTURE DE SAÔNE-ET-LOIRE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE  
DE LA COHÉSION SOCIALE

POLE EDUCATION, SPORT, JEUNESSE ET VIE ASSOCIATIVE

Mission vie associative

Dossier suivi par Stéphanie TOUZÉ-PICCA  
☎ 03 85 21 96 79  
stephanie.touze@jeunesse-sports.gouv.fr

Mâcon, le 21 mai 2010

La directrice départementale de la cohésion sociale

à

Monsieur le Président  
Cercles d'Echecs et Dames du Brionnais  
A l'attention de Monsieur Philippe GARRIVE  
Les Peuillets  
69790 SAINT CLEMENT DE VERS

Monsieur le président,

Je vous informe que l'association « Cercles d'Echecs et Dames du Brionnais » est agréée sous le numéro : 71 S 10 - 16.

Je vous rappelle que l'article 6 du décret n° 2002-488 du 09/08/2002 prévoit le retrait de l'agrément si les conditions prévues à l'article 2 du présent décret ne sont plus réunies. Il vous appartient de me signaler toute modification des statuts et tout changement de dirigeants.

Vous trouverez en pièces jointes le décret visé et l'arrêté d'agrément.

Je vous prie de croire, monsieur le président, à l'expression de ma considération distinguée.

Pour la directrice départementale  
Le chef du pôle éducation, sport  
jeunesse et vie associative



Yves LAFFONT